

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nouveau Piégeur

* **mardi 10 et vendredi 13 octobre 2023**

ou

* **mercredi 11 et vendredi 13 octobre 2023**

* *Mettre une croix dans les dates choisies (dans la limite des places disponibles)*

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

☎ fixe : ☎ portable :

E-mail :

Date de naissance : Lieu de naissance :

(la formation peut être suivie à partir de l'âge de 15 ans, avec autorisation du représentant légal, l'agrément ne pourra être délivré qu'à l'âge de 16 ans)

pour le territoire de chasse de :

ACCA – l'AICA de :

Association de Chasse Privée de :

Adhérent Particulier (nom – prénom) :

N° matricule :

Programme :

- **1 journée**
 - espèces et réglementation
 - présentation et manipulation des différents pièges
- **1 journée**
 - contrôle des connaissances
 - mise en situation sur le terrain avec des piégeurs

Pour recevoir son agrément le candidat a l'obligation de participer aux 2 journées

Le bulletin d'inscription doit parvenir au secrétariat de la Fédération (2134, route de Chauvigny CS 90003 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR) accompagné d'un chèque de caution de 30 € libellé à l'ordre de la FDC 86 qui vous sera redonné à l'issue de la formation ou encaissé en cas de non-participation. **Aucune candidature ne sera retenue sans chèque de caution.** Une convocation à la formation vous sera adressée en temps utiles.